

LA FRANCE & LES TIC DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

FICHES REPÈRES

LES AXES DE DÉVELOPPEMENT DES TIC

S'agissant des projets de coopération qui visent au développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) en général et de l'Internet en particulier, la France travaille avec les pays en développement (PED) selon plusieurs axes :

- le développement de l'accès à Internet (aide au déploiement d'infrastructures Internet, mise en place de points d'accès à Internet, etc.) ;
- le renforcement des compétences (éducation, formation, etc.) ;
- l'aide à la mise en place de cadres réglementaires favorisant le développement d'un marché ;
- le développement de contenus et de services.

D'un point de vue opérationnel, la France agit directement, via ses opérateurs, ou via ses contributions aux organisations internationales.



En matière d'aide publique au développement, la France intègre pleinement la dimension numérique dans ses différentes actions de coopération. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont devenues une composante essentielle des projets de coopération dans des domaines aussi divers que la santé, l'éducation, la sécurité, le commerce, la vie citoyenne, etc.



↓ Séminaire sur le thème « Les femmes et les TIC » à Douala (Cameroun).

■ Depuis 2008, le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE), en collaboration avec les préfetures de région, conduit une **politique de partenariat avec les collectivités territoriales** fondée sur des appels à projets triennaux et annuels. Le dernier appel à projets (2010-2012), comprenait spécifiquement un axe « **Lutte contre la fracture numérique** ». Entre 2007 et 2009, 68 projets de coopération des collectivités françaises dans le secteur des TIC ont été engagés. Ils concernent essentiellement l'équipement en matériel informatique, la formation et la production de contenus.

■ L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), dont la France est le principal contributeur, participe également à la réduction de la fracture numérique dans les pays membres de l'organisation en Afrique, en Europe de l'Est et en Asie. L'OIF a en particulier mis en place des Centres de lecture et d'animation culturelle dans des zones isolées, dont environ une centaine offre un accès aux TIC pour un montant cumulé d'1,2 M€.

L'Agence mondiale de solidarité numérique est une ONG française spécialisée dans l'intégration des TIC dans les politiques de développement, faisant le lien entre local et global. Elle travaille pour la formation, l'équipement, la mise en relation et le partage des connaissances en matière de santé, l'éducation et les projets de développement durable dans certains pays d'Afrique francophone.

■ Opérateur du MAEE, l'Agence française de développement (AFD) est mobilisée sur des projets d'infrastructures de câbles sous-marins, de développement de réseaux de téléphonie mobile mis en œuvre par des opérateurs publics, des extensions de réseaux Internet en zones défavorisées et divers appuis institutionnels, commerciaux et techniques. Ses engagements financiers actuels sont de 21 M€. Sa filiale **PROPARCO**, qui aide au développement du secteur privé, est particulièrement active dans le secteur de la téléphonie mobile. Elle soutient actuellement 21 projets pour un montant global de 312 M€. À titre d'exemple, PROPARCO assure des prêts à des entreprises pour le développement de la téléphonie mobile en Tanzanie, au Ghana, au Tchad ou en Haïti.



↓ Cours de base en informatique et Internet pour les jeunes en âge scolaire au Kenya.

Les TIC pour l'éducation

■ **L'éducation est une des grandes priorités du développement solidaire en Afrique. Un délégué interministeriel à l'éducation numérique en Afrique (DIENA) s'appuyant sur un groupement d'intérêt public (GIP ENA) est financé par des crédits du MAEE.** Ce programme a déjà permis d'équiper 2 500 classes numériques et de former des maîtres.

■ **L'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM)** est un programme français de « e-learning » pour les enseignants du primaire qui a été lancé en 2006 dans 4 pays : Bénin, Burundi, Haïti et Madagascar. L'objectif principal de ce programme est d'améliorer les compétences professionnelles et les pratiques pédagogiques des enseignants des écoles primaires, en fonction de chaque programme national. Après deux évaluations externes positives du projet en 2010, l'initiative sera étendue à d'autres pays : Burkina Faso, Mali, Niger, République démocratique du Congo, Tchad et Togo.

■ Le MAEE cofinance également le projet « **Connecter une école, connecter une communauté** » de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à hauteur de 0,5 M€. Ce programme prévoit d'encourager l'accès aux nouvelles technologies dans les écoles. La contribution de la France permettra, sur la période 2011-2013, la mise en place d'une dizaine de sites pilotes dans 3 pays d'Afrique subsaharienne dans le but de promouvoir l'accès des écoles aux connexions large bande dans les régions enclavées, pour le bénéfice des écoles elles-mêmes, mais aussi pour l'ensemble des communautés.



↓ Diagnostic à l'aide de la valise de télé-médecine.

Les TIC pour la santé

■ L'e-santé a de nombreuses applications. Les plus concrètes et les plus prometteuses, en particulier dans les milieux à faible revenu, sont :

- **l'e-formation** : des professionnels de la santé des pays en développement peuvent accéder à des outils pédagogiques numériques et à des visioconférences ;
- **l'e-diagnostic** : des professionnels de la santé des pays en développement peuvent discuter de cas cliniques concrets et partager des documents (radio, échographie) avec d'autres professionnels de la santé pour renforcer leur analyse et obtenir une aide à la décision médicale.

■ **L'un des obstacles majeurs identifiés dans les services de soins de santé est le manque de normes relatives aux TIC**, en particulier pour l'interopérabilité en ligne des régions sanitaires. La mise en œuvre de projets par cette voie doit être effectuée avec soin et doit reposer sur des études préalables indispensables pour évaluer la performance des infrastructures locales (électricité, informatique, etc.) et s'assurer d'un accès au réseau numérique suffisamment efficace pour être opérationnel.

En outre, il est important de signaler que le télédiagnostic ne présente pas d'intérêt dans un environnement où les patients qui pourraient en bénéficier sont dans l'impossibilité de recevoir des soins et traitements médicaux ou chirurgicaux adéquats une fois que le diagnostic a été posé.

LA TÉLÉMÉDECINE

Il s'agit de connecter à distance, en utilisant les technologies de l'information et de la communication, un patient (et/ou les données médicales qui le concernent) et un ou plusieurs médecins ou professionnels de la santé, pour une décision diagnostique et thérapeutique, dans le respect des règles de l'éthique médicale.

La télé-médecine intéresse les citoyens, les patients, les professionnels de la santé, les fournisseurs de soins de santé ainsi que les décideurs politiques. **L'introduction des services e-santé facilite l'accès aux soins**, quelle que soit la localisation géographique, et permet également aux institutions de santé de différentes régions de travailler plus étroitement ensemble.

LA FORMATION E-SANTÉ EN HAÏTI

Dans le cadre de l'effort de reconstruction après le tremblement de terre en Haïti, la France a lancé en 2010 un projet de formation e-santé en Haïti prenant en charge le financement de 80 % des 600 000 € nécessaires pour sa mise en œuvre. Ce projet s'adresse à 150 enseignants et 1 000 étudiants en santé.

➤ POUR ALLER PLUS LOIN

IFADEM : www.ifadem.org

Le Programme Sankoré :
www.sankore.org

Agence mondiale de solidarité numérique : www.dsa-asn.org

UIT : www.itu.int

AFD : www.afd.fr

OIF : www.francophonie.org

© MAEE 2011

Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats -
Direction de la politique culturelle et du français - Direction des biens publics mondiaux

Réalisation : Direction de la communication et du porte-parolat

Contact : Nathalie Brat : nathalie.brat@diplomatie.gouv.fr (Direction de la politique culturelle et du français)
Gustavo Gonzalez-Canali : gustavo.gonzalez-canali@diplomatie.gouv.fr (Direction des biens publics mondiaux)

Crédit photo : Recto : © UIT / Verso : © CNES - Philippe Collot, 2007

www.diplomatie.gouv.fr